

Bilan 2018/2019

Le total du bilan de la LGEF s'élève à 5 086 053 €.

L'ACTIF :

L'actif immobilisé pour un total brut de 5 263 077 €, des amortissements pour 3 917 841 € soit un actif immobilisé net de 1 345 235 €.

Cet actif net de 1 345 235 € est constitué :

- d'immobilisations corporelles pour un montant de 1 132 225 €, dont les terrains pour 61 269 € et les constructions pour 1 070 956 €.
- des immobilisations diverses pour 171 346 regroupant : le matériel de transport, le matériel de bureau et le matériel informatique,
- Les immobilisations financières s'élèvent à un montant de 45 230 €.

Dans le courant de l'exercice nous avons procédé aux investissements corporels suivant : aménagement des locaux : 7 467€, acquisition de matériel informatique 35 413 €, acquisition de mobilier pour 23 331 €, et du matériel vidéo pour les pôles espoirs 15 897 € d'un vidéo projecteur pour 3 582 €.

Les remboursements effectués sur les anciens prêts se sont élevés à 11 288 €.

Les amortissements pratiqués au cours de l'exercice ont été comptabilisés pour un montant de 213 653 €.

L'ensemble de l'actif net circulant s'élève à 3 740 817 €, se détaillant comme suit :

- créances clubs 881 639 €,
- de la TVA pour 45 873 €,
- des produits à recevoir 923 817 € concernant pour l'essentiel la Fédération pour 631 453 € et les OPCA 80 037 €,
- des valeurs mobilières de placement pour 165 860 €,
- des disponibilités pour 1 669 411 €,
- des charges constatées d'avances pour un montant de 54 217.37 €.

LE PASSIF :

Les fonds propres et fonds associatifs s'élèvent à 2 464 925 € comprenant :

- le résultat de l'exercice pour un montant de 19 536 €,
- le transfert de subvention d'investissement (44 365 €).

Les provisions pour risques et charges s'élèvent à 287 446 €, dont la provision pour retraite du personnel qui s'élève à la somme de 239 671 € et des divers pour 47 775 €.

Les fonds dédiés pour subvention de fonctionnement s'élèvent à 84 393 €.

Le total de l'ensemble des dettes et des comptes de régularisation, s'élève à 2 249 289 € qui correspond :

- solde des emprunts pour 298 155 €, dont la Fédération Française de Football pour 22 500 €, un solde de concours bancaire auprès de la Caisse d'épargne pour un total de 267 091 €, un dépôt et cautionnement pour 6 450 €, et divers 2 114 €.

- au solde des comptes fournisseurs 640 204 €, dont 471 015 € pour les fournisseurs, 42 480 € pour nos bénévoles, 11 814 € pour les arbitres et 114 894 € de factures à recevoir.

- autres tiers : 1 088 771 € représentant différentes charges sociales à payer 762 917 €, une provision pour congés payés de 236 706 € ; l'état pour différentes taxes 47 134 € et des charges à payer pour 42 020 €.

- des produits constatés d'avances pour 216 000 €.

L'analyse de nos flux financiers montre un fond de roulement qui s'élève à 1 789 682 € et un besoin en fonds de roulement de (45 589 €) ce qui représente une trésorerie positive au 30 juin 2019 de 1 835 271 €.

L'analyse des différents cycles du bilan démontre une très grande stabilité de nos équilibres financiers.

Compte de résultat 2018/2019

L'ensemble des produits au 30 juin 2019 s'élève à 9 842 930 €.

Le total des produits d'exploitation s'élève à 9 641 483 €, se détaillant comme suit :

Le produit des ventes : 4 475 935 €, comprenant notamment les produit des licences 2 872 696 €, des assurances-licences 653 400 €, des droits à changements de clubs 942 704 €, des brochures et divers.

La production vendue : 1 243 588 € concernant, les cotisations & engagements 480 689 €, les cotisations fédérales 100 320 €, les dispositions financières 449 501 €, les pôles espoir 85 330 €, les vacances football 73 431 € et des produits divers 54 317 €.

Les prestations de services : 601 641 €, pour des locations 68 999 €, les formations IR2F pour 521 916 € et autres produits d'activités 10 726.52 €.

Les subventions d'exploitation s'élèvent à 2 305 726 €, correspondant à :

- la Fédération 1 622 867 €
- Jeunesse & Sport 123 400 €
- la Région Grand Est 268 542 €
- Les recettes liées aux différentes conventions signées avec nos partenaires s'élèvent à 290 917 €.

Partenaires que nous tenons à remercier tout particulièrement,

Les autres produits correspondent à un total de 92 840 € dont le Mécénat de la Caisse d'Epargne pour 50 000 €, le congrès médical 42 610 € et 230 € de divers.

Des reprises de provisions pour 45 300 €.

Les transferts de charges s'élèvent à 876 453 € se détaillant comme suit : frais pris en charge par la Fédération pour 697 235 €, les avantages en nature 68 056 €, emplois aidés 18 948 €, les fais de comparutions 14 640 €, les refacturation à nos districts et à nos clubs 30 912 €, les prises en charges des formations du personnel par les OPCA 36 785 € et du divers pour 9 877 €.

L'ensemble des charges au 30 juin 2019 s'élève à 9 823 391 €.

Le total des charges d'exploitations s'élève à 9 771 418 € se détaillant comme suit :

Les achats : 895 458 €, pour les droits de changement de clubs 171 419 €, les licences 625 251 €, les équipements 75 043 € et diverses charges pour 23 745 €.

Les cotisations fédérales 97 500 €.

Les autres achats non stockés 71 170 € concernant les charges d'utilisation des bâtiments 46 284 €, les fournitures de bureau 19 976 € et diverses charges pour 4 910 €.

Les services extérieurs pour 1 080 234 €, dans lesquels nous retrouvons : les assurances licences pour 653 403 €, les locations de matériel 117 768 €, les locations de véhicules pour 98 627 €, l'entretien & nettoyages des immeubles 108 650 €, les assurances 84 658 € et des charges diverses pour 17 128 €.

Les autres services extérieurs s'élèvent à 2 106 873 €, comprenant : le personnel extérieur à l'entreprise 399 941 €, les actions menées par l'ETR 273 036 €, les formations dispensées l'IR2F 150 520 €, les frais de déplacements du personnel 113 909 €, les frais de fonctionnement des commissions 466 418 €, l'organisation coupe du monde féminines 65 530 €, des honoraires 66 989 €, des prestations de services 31 200 €, les vacances football 59 737 €, les pôles espoir 390 388 € et différentes charges de fonctionnement de notre ligue .

Les impôts et taxes s'élèvent à 264 400 € : la taxe sur les salaires 192 847 €, l'impôt foncier pour 42 639 €, diverses taxes 28 915 €.

Le poste des salaires et charges s'élève à la somme de 3 263 553 € : les salaires 2 302 932 €, les charges patronales 903 320 €, les autres charges de personnel s'élèvent à 57 301 €.

Les subventions accordées s'élèvent à 1 457 397 € dont les reversements à nos districts 1 433 697 € et des subventions diverses accordées 23 700 €.

Le total des dotations et provisions s'élève à 281 292 € dont, les dotations aux amortissements 213 653 €, la provision pour dépréciation correspond à la dotation pour clients douteux de 62 884 € et l'ajustement de la provision pour retraite du personnel à 4 755 €.

Le montant des autres charges s'élève à 253 540 € et concerne : les créances irrécouvrables pour 33 465 €, l'organisation des assemblées et diverses manifestations pour 80 807 €, la bourse aux projets pour 33 600 €, - différentes actions de promotion 75 582 € et frais de gestion divers .pour 30 086 €.

Le résultat d'exploitation est de (129 935 €).

Les produits financiers provenant de nos différents placements s'élèvent à 11 219 €.

Les charges financières s'élèvent à 989 €, ils représentent les intérêts d'emprunts.

Au total le résultat financier s'élève à 10 230 €

Le montant du résultat exceptionnel s'élève à 148 104 € il correspond notamment à des reprises de provisions de l'année antérieure, et des charges exceptionnelles.

Le montant de l'impôt société s'élève à 8 860 €.

Au titre de la saison 2018/2019, notre compte de résultat est bénéficiaire de 19 539 €.

Nous vous informons que nous n'avons enregistré à ce jour postérieurement à la clôture aucun élément significatif de nature à modifier la présentation de ces comptes.

Nous vous demandons d'approuver la résolution d'imputation du résultat déficitaire en report à nouveau.